

UNIVERSITÉ

de Picardie

Jules Verne

# Projet de site : Picardie Universités



*Ce projet de site concerne l'enseignement supérieur et la recherche dans les trois départements (Aisne, Oise, Somme) de l'actuelle région Picardie. Il a été construit par un travail commun mené par les établissements qui seront membres de l'association « Picardie Universités » : l'UPJV (chef de file), l'UTC, l'ESIEE, l'ESAD, l'ESCOM, L'Institut Lasalle Beauvais.*

*Il s'inscrit dans la continuité de collaborations déjà existantes en matière de formation et de recherche. Ces collaborations ont été renforcées ces derniers mois à l'occasion de l'élaboration commune du CPER, de la RIS 3 et du projet PEPITE, récemment labellisé.*

*La Picardie bénéficie d'atouts en matière d'enseignement supérieur et de recherche, comme le soutien constant du Conseil Régional de Picardie et les succès remportés aux premiers programmes investissements d'avenir.*

*Toutefois, dans une région ayant longtemps connu un retard économique et social, des défis d'importance restent à relever, en particulier en matière d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche, de conditions d'étude, d'insertion professionnelle, de formation tout au long de la vie, de création et de reprise d'entreprises, d'attractivité et de visibilité internationale, de formation doctorale.*

*C'est ainsi que le projet de site s'articule autour de trois axes stratégiques :*

- *renforcer l'attractivité du site sur la base de projets phares ;*
- *entraîner la jeunesse picarde vers la réussite, depuis l'accès aux études supérieures jusqu'à l'insertion professionnelle ;*
- *articuler les expertises académiques avec les forces du territoire pour en faire des atouts stratégiques.*

*Ce projet, opérationnellement décliné en huit axes, permettra le développement d'une plus forte cohérence du site, de nature à faire de la Picardie un pôle d'attraction complémentaire de ceux du Nord et de l'Ile de France. Il facilitera le développement de projets communs d'envergure et de réponses communes à des appels à projet de portée nationale et internationale.*

*Il renforcera la cohésion de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie et favorisera la construction d'une communauté d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs. Enfin, il permettra l'optimisation des moyens au niveau du site.*

## **I. Pourquoi un regroupement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Picardie ?**

La Picardie a développé une offre de formation et de recherche diversifiée, répartie sur l'ensemble de son territoire, adaptée à ses spécificités socio-économiques, qui donne son sens au choix des limites de l'actuelle région de Picardie comme périmètre du site. De surcroît, le Conseil Régional de Picardie est depuis longtemps en appui à ce développement, essentiel pour l'essor économique et social régional (4<sup>e</sup> rang en France). Ainsi, malgré la proximité géographique de deux importants ensembles universitaires au fort potentiel d'attractivité (Nord, Ile-de-France), l'ESR picard a su se développer et trouver une place importante au sein du paysage universitaire français.

Le site visé par ce regroupement est composé de 3 départements (Somme, Oise, Aisne). Il se situe au cœur de l'Europe, avec des déplacements faciles avec les pays d'Europe du Nord, grâce à l'aéroport de Beauvais, à la gare TGV Haute-Picardie, à la proximité de Roissy-Charles-de-Gaulle. La Belgique et le Royaume-Uni sont proches. Le site est limitrophe du Nord-Pas-de-Calais, de l'Ile-de-France, de la Normandie et de la Champagne-Ardenne. Des convergences existent entre le site et ces régions limitrophes. Ainsi, le développement des agro-ressources est commun à la Picardie et à la Champagne-Ardenne (voir les exemples de la SFR Condorcet, de l'ITE Pivert et d'Improve), celui concernant l'énergie et les transports est commun avec le Nord Pas de Calais. Le dynamisme économique de la région a conduit à la création d'écosystèmes avec le Centre d'innovation de Compiègne, Industrilab à Méaulte, Innovaltech à Saint-Quentin.

**En matière de formation** l'Université de Picardie Jules Verne, établissement pluridisciplinaire, est présente sur le site. Celle-ci regroupe 25 000 étudiants et environ 1200 enseignants-chercheurs et chercheurs. Les quatre grands secteurs de formation sont représentés. L'UPJV possède un secteur santé qui la conduit à entretenir des liens forts avec le CHU. L'UPJV intègre par ailleurs 3 IUT, 1 IAE, 1 IPAG et 1 ESPE. Elle est implantée dans les trois départements de Picardie : la Somme, l'Aisne (Saint-Quentin, Cuffies-Soissons, Laon) et l'Oise (Creil, Beauvais).

L'autre université en Picardie est l'Université de technologie de Compiègne (4500 étudiants, 375 enseignants-chercheurs et chercheurs), qui fait partie du réseau des UT.

A côté de ces deux universités, le site comprend également des écoles qui feront partie de la future association :

- l'École supérieure d'ingénieurs d'électronique et électrotechnique (ESIEE), installée à Amiens ; un rapprochement est en cours avec l'UPJV (361 étudiants et 27 enseignants-chercheurs et chercheurs) ;
- l'École supérieure d'art et de design d'Amiens (200 étudiants, 40 enseignants-chercheurs et chercheurs), spécialisée dans le design et l'image.
- l'École supérieure de chimie organique et minérale (ESCOM) à Compiègne (600 étudiants et 32 enseignants-chercheurs et chercheurs);
- l'Institut Lasalle Beauvais (filiales agricoles, agro-alimentaires, alimentation santé, géologie, environnement) (1800 étudiants et 95 enseignants-chercheurs et chercheurs);

La Picardie est ainsi au 8<sup>e</sup> rang national pour la formation des ingénieurs, dont les spécialités sont en cohérence avec les spécialisations régionales (Agro-Ressources, Énergie, Robotique).

La poursuite des études au-delà du baccalauréat est également assurée en Picardie par des classes préparatoires aux grandes écoles et par des classes de BTS, ainsi que par des écoles privées telles que FBS et l'ESC Compiègne. Une antenne du CNAM est également présente à Amiens.

Il est à noter que plus de 20 % des inscrits dans l'enseignement supérieur en Picardie le sont en BTS et en IUT. Ce choix d'études courtes est assez souvent lié à des moyens financiers limités. Faciliter la poursuite d'études est un véritable enjeu en Picardie.

On observe également en Picardie un développement important de l'alternance, dont l'apprentissage : 1200 apprentis en 2014 contre 25 en 1996. Celui-ci a été favorisé par le Centre de formation des apprentis IRFA-APISUP, créé en 1995, qui s'appuie sur les structures de formations du supérieur existant en Picardie. Cette structure inter-établissements a permis beaucoup de souplesse et a favorisé les demandes d'ouverture de sections. Chaque établissement d'enseignement supérieur reste maître de son organisation pédagogique et confie le rôle de CFA à l'organisation IRFA-APISUP. Les étudiants restent davantage en région et les entreprises utilisent le dispositif de l'apprentissage pour créer un vivier leur permettant d'accompagner un développement et de trouver des réponses aux tensions rencontrées sur le marché de l'emploi. Le tissu industriel picard repose essentiellement sur les PME.

Avec ce maillage territorial, les étudiants sont présents dans les principales villes picardes : 26 308 étudiants à Amiens en 2010-2011, 5246 à Compiègne, 3175 à Beauvais, 1524 à Saint-Quentin, 1178 à Creil, 1276 à Laon et 1173 à Soissons.

Les établissements précités se sont déjà associés pour créer des formations communes en liaison avec les expertises partagées. Le master TVRN (Transformation et Valorisation des Ressources Naturelles) est porté à la fois par l'UPJV et par l'UTC avec comme partenaire l'ESCOM. Il a ouvert le 1er septembre 2012. Il est en adéquation notamment avec les besoins des pôles IAR et i-trans et en cohérence avec l'ITE (Institut de Transition Energétique) PIVERT (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologique). Pour la rentrée universitaire 2014, a été habilitée une licence professionnelle « Biotechnologies » spécialité « Bioraffinerie du végétale à vocation non alimentaire ». Il s'agit d'une licence de l'UPJV en partenariat avec l'UTC et le lycée agricole d'Airion, ce dernier bénéficiant d'un internat d'excellence. De même, depuis la rentrée 2014, l'ensemble des établissements picards se sont également associés pour répondre à l'appel à projets PEPITE et développent actuellement ensemble la formation à l'entrepreneuriat étudiant dans la région. L'UPJV, en tant que porteur de PÉPite, délivrera le diplôme « étudiant-entrepreneur ». en s'appuyant sur un "mineur" de l'UTC et un "certificat" de l'IPLB.

**En matière de recherche**, le CNRS et l'INSERM sont présents en Picardie, mais leur implantation est plus faible qu'ailleurs et avec peu de chercheurs statutaires (la masse critique de la recherche publique y est donc relativement faible). Par ailleurs, deux EPIC sont présents (INERIS, CETIM) ainsi que l'INRA (site d'Estrée-Mons).

Des unités mixtes de recherche ont été créées avec le CNRS, l'INSERM et l'INERIS : 12 UMR, FRE (formations de recherche en évolution) ou ERI (Equipes soutenues par la Région et l'INSERM) en Picardie.

La recherche est donc très dépendante des enseignants-chercheurs et ceux-ci ont su nouer des collaborations, institutionnalisées, entre eux. Des unités de recherche communes à plusieurs établissements picards existent dès à présent (UMR 6022 GEC entre UPJV et UTC, TIM EA 4297 entre l'UTC et l'ESCOM) et d'autres sont en projet (B2R entre l'Institut La Salle Beauvais et l'UPJV sur la géologie). Il existe des structures fédératives de recherche en partenariat avec le CNRS (ARC-Mathématiques, Condorcet) et l'INRA (Condorcet). Des réponses communes sont faites aux appels à projet structurants de la région. Les doctorants de l'IPLB et de l'ESCOM sont inscrits dans les ED de l'UPJV et de l'UTC et les doctorants de l'UPJV ont la possibilité d'effectuer leurs missions d'enseignement dans d'autres établissements (comme l'IPLB).

Les recherches menées en Picardie concernent pratiquement toutes les disciplines des secteurs SHS et STS. Cependant, l'élaboration en commun du CPER et la préparation de la RIS 3 ont permis de dégager des lignes de force autour de trois axes :

- Agro-ressources et raffinerie du végétal
- Mobilité, Transport et Energie
- Santé et Technologies (axe en émergence).

Un certain nombre de « niches » et de domaines d'excellence émergent donc, à l'exemple du stockage de l'énergie, avec le projet de Hub qui vise à devenir un centre d'excellence en matière d'énergie au niveau français associant recherche, formation et valorisation dans le domaine du stockage électrochimique de l'énergie.

Ces points forts sont en relation avec l'implantation en Picardie de pôles de compétitivité à vocation mondiale fondés sur des coopérations interrégionales :

- Industrie et Agro-Ressources (à Laon)
- I-Trans, porté par l'association « Transports Terrestres Promotion », spécialisé dans les domaines des transports terrestres durables et de la logistique.

Ce dynamisme en matière de formation et de recherche explique le succès de la Picardie aux investissements d'avenir (PIA1) : 14 projets pour un montant proche de 308 millions d'euros dont 81 millions dans des projets impliquant uniquement des partenaires issus de la région (MS2T, Figures, Pivert)

- 2 initiatives d'excellence en formations innovantes (14 millions d'euros) : Simusanté, centre de pédagogie active, simulation avancée en santé pour la formation pluridisciplinaire initiale et continue des professionnels de santé en Picardie ; Innovent-e, Institut français de formations ouvertes et à distance pour soutenir le développement et la création des PME-PMI innovantes à l'export ;
- 3 laboratoires d'excellence (27,2 millions d'euros) : MS2T (maîtrise des systèmes de systèmes technologiques) ; SERENADE : Vers une conception des nanomatériaux innovants, durables et sûrs ; STORE-EX (laboratoire d'excellence sur le stockage électrochimique de l'énergie)
- 2 équipements d'excellence (21 millions d'euros) : Figures (Technologies innovantes et défiguration : images, gestes et fonctions, associant Amiens et Compiègne) ; Robotex (Réseau national de plateformes robotiques d'excellence)

- 3 projets biotechnologies-bioressources (23,5 millions d'euros) : BFF (Biomasse pour le futur) ; PeaMUST (adaptation multi-stress et régulations biologiques pour l'amélioration du rendement et de la stabilité du pois protéagineux), PROBIO3 (production biocatalytique de bioproduits lipidiques à partir de matières premières renouvelables et co-produits industriels : application biokérosène
- 1 infrastructure nationale en biologie-santé (17 millions d'euros) : Biobanque
- 1 Institut pour la Transition Energétique, PIVERT, basé à Compiègne (63,84 millions d'euros), ayant pour finalité le développement d'une filière française compétitive dans le secteur de la chimie du végétal à base d'une matière première renouvelable : la biomasse d'origine oléagineuse, s'étant doté d'un programme de recherche pré-compétitif, le programme GENESYS, et ayant construit le BIOGIS Center, plateforme technologique ayant vocation à faciliter le transfert des résultats de recherche à l'industrie
- 2 sociétés d'accélération du transfert de technologie (141 millions d'euros) : SATT Lutech (Paris, Compiègne), SATT Nord de France (Université Lille Nord de France, URCA, UPJV)

Par le biais du RS2E, dont fait partie l'UPJV, la Picardie est également associée au projet Equipex « Rock », piloté par SOLEIL et le RS2E.

Les coopérations en matière de formation et de recherche en ont suscité d'autres, en particulier pour l'accompagnement des étudiants.

**L'Université Numérique en Région**, issue d'un partenariat État, Conseil régional, établissements d'enseignement supérieur, portée par l'UPJV et l'UTC, est un outil structurant qui a pour objectif de

- généraliser l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) par l'ensemble des étudiants et du personnel ;
- faciliter l'accès aux services numériques pour l'ensemble des étudiants ;
- contribuer à la modernisation des pratiques pédagogiques ;
- s'adapter aux attentes des usagers (contraintes de disponibilité et de lieu de l'apprenant) ;
- organiser l'offre de Formation Ouverte et à Distance (FOAD) aux niveaux régional, national et international ;

- favoriser la mutualisation des contenus ;
- renforcer la coopération entre les établissements.

Le numérique est donc actuellement un élément fort de collaboration actuelle entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et la région.

**L'association AREPIC** (ou « Study in Picardy ») a pour mission la coordination des actions et le développement concerté des relations extérieures des établissements d'enseignement supérieur de la région Picardie reconnus par le MESR. Depuis près de vingt ans, elle gère les bourses financées par le Conseil Régional (bourses de mobilité internationale pour les étudiants picards, mais aussi bourses d'accueil offertes à des étudiants de bon niveau au niveau master en vue de développer les coopérations internationales) et coordonne les missions internationales co-financées par le Conseil Régional. Elle met en place des actions communes, par exemple la participation à des salons internationaux, sous la dénomination commune "Study in Picardy".

Pendant des années les établissements d'enseignement supérieur de Picardie ont développé des actions en faveur de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat de manière indépendante, sans véritable concertation. C'est pour pallier cette faiblesse qu'ils viennent d'initier une large démarche de partenariat en s'associant dans **le projet PEPITE** picard qui, validé par le MESR, va permettre de mobiliser et de faire converger les énergies autour de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant. Plusieurs actions sont d'ores et déjà planifiées.

Des actions communes visent également à la diffusion de la culture scientifique et technique. La **Fête de la Science** est une manifestation destinée à orienter les jeunes vers les sciences. Le projet **PicardieScience** est un projet régional innovant des acteurs de la culture scientifique technique et industrielle de Picardie. Lauréat des investissements d'avenir et programmé pour 4 ans, PicardieScience, porté par Ombelliscience Picardie, est soutenu par le Conseil régional de Picardie, et mobilise plus de 10 acteurs pilotes régionaux, dont l'UPJV. PicardieScience vise au développement d'actions culturelles concertées pour tous les jeunes picards (de 6 à 26 ans), sur l'ensemble du territoire régional et en lien avec ses ressources en matière de recherche scientifique et d'innovation industrielle. Ses actions, telle « Experts Junior », pilotée par l'UPJV, privilégient l'expérimentation et l'investigation dans la pratique d'activités scientifiques en référence à des applications industrielles. Le programme d'actions transversales (communication, formation...) vise pour sa part à entretenir des relations de confiance durables entre les différents acteurs de la Science, de la Culture, de l'Education, du

Social et de l'Economie et être porteur d'une référence d'expertise en matière de culture industrielle.

Partant de la nécessité de travailler sur un concept global et régional dédié à la vie étudiante, la qualité de vie et d'accueil des campus picards, une mission conjointe entre la Région et les établissements d'enseignement supérieur a été créée autour de « **Picardie Campus** » dont l'objectif est de labelliser des campus de qualité sur différents volets : environnement, mobilité, accueil des étudiants, services aux étudiants (dont insertion professionnelle), etc.

On le voit, la région Picardie est déjà un lieu de collaborations efficaces et fructueuses en matière de formation, de recherche et d'aide à l'étudiant, que ce soit pour favoriser sa mobilité internationale, améliorer ses conditions de vie et de travail ou favoriser ses projets professionnels. Il semble donc pertinent de poursuivre dans cette voie dans le cadre d'une politique de site, d'autant que de nombreux défis restent à relever.

## **II – Les objectifs de la politique de site et la stratégie à mettre en œuvre**

La région Picardie a un certain nombre de défis à relever

a) en matière de formation initiale de réussite des étudiants et d'accès à l'enseignement supérieur : en 2012, 67,5 % des bacheliers s'inscrivent dans l'enseignement supérieur contre 69,4 % en moyenne nationale, alors même que le taux de réussite au baccalauréat est inférieur à la moyenne nationale (80,5 % en 2012 contre 84,8 % au niveau national) ; il progresse toutefois plus fortement.

b) en matière de conditions d'étude : les études d'un certain nombre d'étudiants picards sont rendues plus difficiles par des difficultés sociales (en 2010-2011, 33 % des étudiants picards bénéficient d'une bourse sur critères sociaux, contre 25 % en France) ; on observe chez eux des problèmes d'accès à une nourriture équilibrée, aux soins et à la culture et une faible mobilité associée tant au problème des transports en commun au sein de la région qu'à des freins plus personnels et socio-culturels (faible mobilité internationale malgré un programme de bourses attractif notamment) ;

c) en matière d'insertion professionnelle (taux de chômage, faible dynamique de croissance et de création d'entreprises...), avec un décalage persistant entre la qualification des jeunes et l'offre d'emploi ;

d) en matière de formation tout au long de la vie ; des besoins très importants existent dans ce domaine dans cette région qui doit faire face à de nombreuses situations de mobilité et de reconversion ;

e) en matière de création et de reprise d'entreprises

f) en matière d'attractivité pour la formation et pour la recherche : beaucoup de post-bac et de bac + 2 en Picardie quittent la région pour effectuer leurs études dans d'autres régions ou métropoles, ce qui pose problème (en 2009, sur 100 bacheliers picards, 37 vont s'inscrire en L1 en dehors de la région, dont 12 en région parisienne, et sur 100 titulaires d'une licence obtenue dans une université picarde, 24 vont dans une autre région ; en 2012, près d'un tiers des néo-bacheliers picards poursuit ses études universitaires dans une autre région, notamment en Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne) ; le recrutement sur CPGE est très faible, d'où la perte de ces étudiants ; d'autre part la Picardie est encore trop peu attractive pour attirer de bons étudiants nationaux et internationaux (la proportion d'étudiants provenant d'une autre région ou de l'étranger et s'inscrivant dans un établissement de la région, tous cursus confondus, est plus faible que celle constatée dans le reste de la France en 2010-2011 : Picardie 20,6 %, France 23,7 %) ;

g) en matière de formation doctorale : accroître le nombre de docteurs au sein des trois écoles doctorales existantes (une perte significative d'étudiants est observée entre le master et le doctorat) ; en 2010, la Picardie compte 165 nouveaux docteurs qui représentent 1,4 % du poids national, ce qui place la région au 17<sup>e</sup> rang entre le Limousin et l'Auvergne.

Dans ce contexte, la politique de site s'organisera selon trois axes stratégiques :

\* **renforcer l'attractivité du site sur la base des projets phares**, en faisant de la Picardie un site d'excellence et de compétence sur les thématiques différenciantes qui la concernent et qui permettront, entre autres, d'attirer étudiants, enseignants et chercheurs ;

\* **entraîner la jeunesse picarde vers la réussite**, en favorisant la mobilité des étudiants, l'accès et l'utilisation du numérique et en répondant à leurs attentes en matière de conditions de vie et d'études, de formation et d'insertion professionnelle, notamment par le développement de l'apprentissage, de la formation tout au long de la vie et de la formation à l'entrepreneuriat ;

\* **articuler les expertises académiques avec les forces du territoire pour en faire des atouts stratégiques** afin de créer une dynamique dans une région fortement marquée par son passé industriel, d'assurer un développement économique durable, de développer la cohérence et les synergies entre les logiques académiques et territoriales. Il s'agira notamment d'accompagner les innovateurs et entrepreneurs dans leurs projets par la mise en place d'outils et de plateformes (fablab, incubateur, ...), de faire du transfert, de l'innovation et de l'entrepreneuriat une base de l'action dans les missions de formation et de recherche, de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les établissements.

Sur un plan opérationnel, il s'agira d'identifier les actions pour lesquelles une démarche collective, au niveau du site, apportera une plus-value.

### **III – La déclinaison opérationnelle de la stratégie**

#### **1. En matière de formations : créer de la valeur par plus de coopération**

- \* Etablir une cartographie « Enseignement supérieur en Picardie »
- \* Former à l'accessibilité numérique et mettre en place un espace partagé commun favorisant le recensement et la mutualisation des outils numériques au service du handicap
- \* Harmoniser les procédures de manière à rendre possible les formations communes
- \* Mutualiser au niveau du site les différents contenus numériques produits par les établissements et l'interopérabilité des différentes plateformes numériques de formation des différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Picardie
- \* Favoriser les échanges entre enseignants-chercheurs des établissements picards pour élargir l'offre de cours sur le territoire et faire profiter des spécificités de chacun.
- \* Développer la formation en apprentissage par un élargissement de l'offre CFA
- \* Développer des dispositifs de formations hybrides pour la formation tout au long de la vie, en liaison avec les acteurs économiques du territoire
- \* Développer des masters communs bâtis sur l'exemple des masters adossés à PIVERT, exemple de formation à haut niveau qui s'appuie sur une recherche pointue ; créer de nouveaux masters de type « Erasmus Mundus » ; création de masters, de cursus ingénieurs, liés aux trois axes prioritaires de recherche définis
- \* Créer des programmes conjoints internationaux, en anglais ou avec un accompagnement pour des étudiants non-francophones, au niveau Master, dans les domaines définis dans la

stratégie régionale S3.

\* Créer des universités d'été communes :

- autour de certaines thématiques de recherche, réunissant EC et étudiants d'universités partenaires
- pour favoriser l'attractivité en mettant en place des séjours estivaux pour des étudiants étrangers avec des enseignements centrés sur la connaissance de la France, le FLE et des visites en Picardie

\* Pour favoriser l'accueil d'étudiants étrangers, coordonner les formations en FLE, aussi bien au niveau des stages intensifs qu'au niveau des formations tout au long du semestre.

\* Ouvrir la formation des enseignants et enseignants-chercheurs dispensée par l'UPJV selon la loi (ESPE rattachée) à l'ensemble des établissements du site

\* Développer de nouvelles formations en lien avec les spécificités du site et les compétences propres aux établissements

## **2. En matière de recherche : conforter les réussites collectives**

\* Mettre en œuvre et conforter les projets qui ont été identifiés dans le cadre de la RIS 3 et du CPER ;

- Agro-ressources et raffinerie du végétal
- Mobilité, Transport et Energie
- Santé et Technologies

\* Développer la recherche sur deux dimensions transverses à ces axes :

Sciences de l'homme et de la société

Modélisation et simulation numérique.

\* Améliorer la visibilité et l'attractivité à l'international de la recherche de qualité en Picardie.

\* Adosser des formations de haut niveau par et pour la recherche aux domaines d'excellence propres aux établissements picards.

\* Inciter les écoles doctorales à collaborer pour la formation des docteurs : les modules de chaque école doctorale seraient ouverts aux étudiants de toutes les écoles et faire évoluer les doctorales.

\* Répondre à l'appel d'offres Isite, ainsi qu'aux appels d'offres Européens notamment dans le cadre du H 2020;

\* Favoriser, quand cela est pertinent sur le plan scientifique, les rapprochements d'unités de recherche appartenant à différents établissements et rendre ainsi possible la création de structures fédératives de recherche et d'UMR. Favoriser l'atteinte de tailles critiques des UMR existantes.

\* Harmoniser la répartition des grands équipements et plateformes scientifiques sur le territoire ; ouvrir les plateformes à l'ensemble des établissements du site, en tenant compte de leurs spécificités.

### **3. Avoir une dynamique commune en innovation/entrepreneuriat**

Déployer le projet Pépite Picard. Plusieurs actions sont d'ores et déjà planifiées, d'autres seront développées au fur et à mesure selon les moyens à disposition : : les rendez-vous de l'entrepreneuriat, pour informer les étudiants et les sensibiliser à l'innovation et à l'entrepreneuriat ; le concours d'idées innovantes, qui a pour objectif de générer des idées et des concepts entrepreneuriaux, de les construire et de les diffuser ; « trois jours pour entreprendre », un week-end donnant la possibilité à des groupes d'étudiants de construire un projet d'entreprise ; ouverture des « entrepreneuriales » en Picardie, parcours d'apprentissage sur cinq mois pour aider les étudiants désireux de créer leur entreprise ; formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation grâce à des unités d'enseignement accessibles à tous les étudiants des différents établissements de Picardie ; dispositif de formation pour le « passage à l'acte », ayant pour but d'accompagner les étudiants dans leur projet et de les aider à créer ou à reprendre une entreprise ; accompagnement après « passage à l'acte », pour donner un accompagnement spécifique aux étudiants-entrepreneurs qui auront franchi le pas et pourront ainsi bénéficier de l'aide des différentes structures associées à la création d'entreprises ; création d'un prix annuel « Pépite ».

En s'appuyant sur le réseau Picardie Innovation, et les initiatives des collectivités sur les territoires, et Pepite, faire le lien entre recherche et innovation ; l'initiative projet innovant « In the Lab » permettrait de développer des concepts technologiques innovants et de les matérialiser sous forme de maquettes et de prototypes ; en début d'année universitaire, les étudiants proposent des idées innovantes qui sont examinées par un jury qui les valide et accorde une subvention pour les frais de réalisation ; les groupes ont ensuite un semestre pour matérialiser leurs idées sous forme d'un prototype, d'une application ou d'une réalisation

physique ; les équipes sont coachées par des enseignants-chercheurs et des professionnels et elles pourront utiliser les différents équipements (fab-lab, labo numérique) mis à leur disposition dans les établissements ; une journée de présentation sera organisée pour présenter les prototypes réalisés et récompenser les meilleures idées.

#### **4. Favoriser le rayonnement et l'attractivité du site**

- \* Organiser des missions communes pour la promotion de la formation et de la recherche, en développant le modèle proposé par l'AREPIC ; organisation de congrès sur les points d'excellence du site (en recherche ou en transfert)
- \* Créer un guide des formations et de la recherche en Picardie, tourné vers la promotion au national et à l'international
- \* Participer à des salons pour la promotion des formations en Picardie
- \* Participer avec la Région aux grandes réunions nationales, européennes et internationales
- \* Coordonner et mutualiser des actions dans l'accueil des étudiants et des personnels étrangers afin de donner une dimension régionale à cet accueil
- \* Créer des chaires d'excellence sur les thématiques communes en formation et en recherche en lien avec la stratégie S3.

#### **5. Etre moteur en matière d'insertion professionnelle**

- \* Développer des forums virtuels, sur le modèle de ce qui est en projet à l'UTC ;
- \* Créer un réseau des personnes en charge de l'insertion dans chaque établissement ;
- \* Développer des instances de dialogue avec les représentants des milieux économiques pour définir, suivre et faire évoluer les profils de compétence et donc les programmes de formation facilitant ainsi l'insertion ;
- \* Généraliser la préparation des apprentis au processus d'insertion professionnelle (rédaction de CV, simulation d'entretiens, négociation salariale,...) ;
- \* Sensibiliser les enseignants aux entreprises qui recrutent ;
- \* Etablir des liens entre les réseaux professionnels (entreprises et institutions) des établissements ;
- \* Agir pour la valorisation du doctorat et l'embauche de docteurs par les entreprises, notamment via les CIFRE ;

\* Insérer par l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat : dans le prolongement de Pépite, co-organiser entre les différents établissements des rencontres régulières avec des chefs d'entreprises pour partager les expériences de création et de gestion de projets ; organiser des manifestations mutualisées entre les différents établissements pour favoriser l'entrepreneuriat (à l'instar des forums entreprise existants, rebond cadre de l'UTC, village de l'insertion de LaSalle), créer des résidences régionales d'entrepreneurs, à l'image des résidences d'artistes, accueillant des étudiants désireux de développer leurs idées, leur fournissant un espace de travail et les ressources pour qu'ils puissent développer leurs projets ; créer un pool de compétences en entrepreneuriat — les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Picardie couvrent pratiquement tout l'éventail des compétences nécessaires pour coacher les entrepreneurs ; créer une semaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

#### **6. Avoir l'ambition de la réussite et du bien-être de tous les jeunes Picards**

\* Présenter les formations de chaque établissement dans tous les lycées picards, à l'instar de ce que fait actuellement l'UPJV ; en s'adressant au public lycéen après la classe de seconde, ce dispositif pourrait donner envie aux élèves de poursuivre des études supérieures après le baccalauréat ; mutualiser les moyens de communication et « d'infiltration » des établissements secondaires ; assurer les présentations par grands champs disciplinaires.

\* Créer un portail d'informations regroupant le catalogue complet de l'offre de formation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie et les informations « clés » pour réussir dans l'université : pré-requis disciplinaires, méthodologie du travail universitaire, « mode d'emploi » propre à chaque établissement.

\* Généraliser le principe des « Olympiades », sur le modèle des « olympiades de la géologie » de LaSalle Beauvais (3 jours de formation offerts au professeur de la classe lauréate) et des « olympiades de la chimie » (réalisées depuis 25 ans en collaboration entre le Rectorat et l'Union des Industries Chimiques).

\* Développer l'information sur la diversité des voies accessibles – sous les statuts étudiants, sous contrats d'apprentis ou de professionnalisation – et des passerelles entre les différentes formations d'un établissement ou entre les établissements.

\* Rendre plus lisibles les actions entreprises par le Conseil Régional (et autres partenaires tels Pôle-Emploi, missions locales,...) en termes d'orientation (« Nuits de l'Orientation », « salons de l'apprentissage »...) grâce à une coordination avec les établissements.

- \* Etablir une cartographie des associations étudiantes pour favoriser les relations entre associations étudiantes, en particulier via une page Facebook, et organiser des séminaires de rencontre entre associatifs étudiants, établir un catalogue/calendrier des événements étudiants ;
- \* Organiser des réunions d'échanges entre les services des différents établissements œuvrant pour la vie étudiante (services des sports, services culturels,...) ;
- \* Développer des championnats sportifs régionaux auxquels participent les équipes sportives des différents établissements de Picardie ;
- \* Mettre à contribution les étudiants des filières spécialisées en santé pour être à l'écoute des autres étudiants, dans le cadre de la politique en matière de santé étudiants, ceci représentant un temps de stage pratique

#### 7. Optimiser la cohésion du site

- \* Construire une communauté universitaire
- \* Développer des projets communs, favoriser la coordination
- \* Mettre en place une instance de concertation et de décision permettant aux différents membres de l'association en cours de constitution de se positionner sur des problématiques communes.

#### 8. Mutualiser les fonctions support pour rationaliser les coûts

- \* Mutualiser certains abonnements numériques
- \* Développer une culture commune de gestion du patrimoine
- \* Mutualiser les appels d'offre assurance
- \* Mettre en place des indicateurs communs relatifs à la gestion des infrastructures
- \* Initier un partage d'expérience concernant le suivi des contrats de recherche.

### **IV. Moyens à mettre dans les projets communs**

1. Des moyens seront dégagés par des réponses communes aux appels à projet, français et européens, au niveau du site (Isite, Numérique,...)

## 2. Besoins de création de postes :

Lié à la mise en place du projet :

- un chargé de mission de la coordination territoriale

Lié aux axes stratégiques :

- un chargé de mission du doctorat chargé d'accroître le vivier des doctorants en Picardie, y compris venus d'autres régions de France et de l'étranger, de trouver de nouvelles sources de financement pour les doctorants, en particulier auprès des collectivités territoriales et des entreprises (PME), de montrer aux entreprises et administrations locales l'intérêt de l'embauche de docteurs, de favoriser la création d'entreprises par des docteurs, voire par des doctorants, d'organiser un ou des colloques visant à la promotion du doctorat.
- des postes fléchés sur le développement de la politique numérique et du e-learning
- des postes fléchés sur la réussite étudiante, l'orientation et l'insertion
- des postes fléchés sur la coordination des actions à l'international destinées
  - o à réaliser concrètement des coopérations internationales précises dans le domaine de la recherche (participation commune à des projets internationaux) et
  - o à participer à la mise en place de formations internationales codiplomantes de l'Association, en particulier des projets de type Erasmus Mundus / masters européens.
- des postes fléchés sur l'entrepreneuriat (enseignants et ingénieurs d'étude)

L'association des établissements d'enseignement supérieur de Picardie, avec l'Université de Picardie Jules Verne comme chef de file, sera l'acteur identifié pour la réalisation de cette stratégie et la mise en œuvre de ces projets.